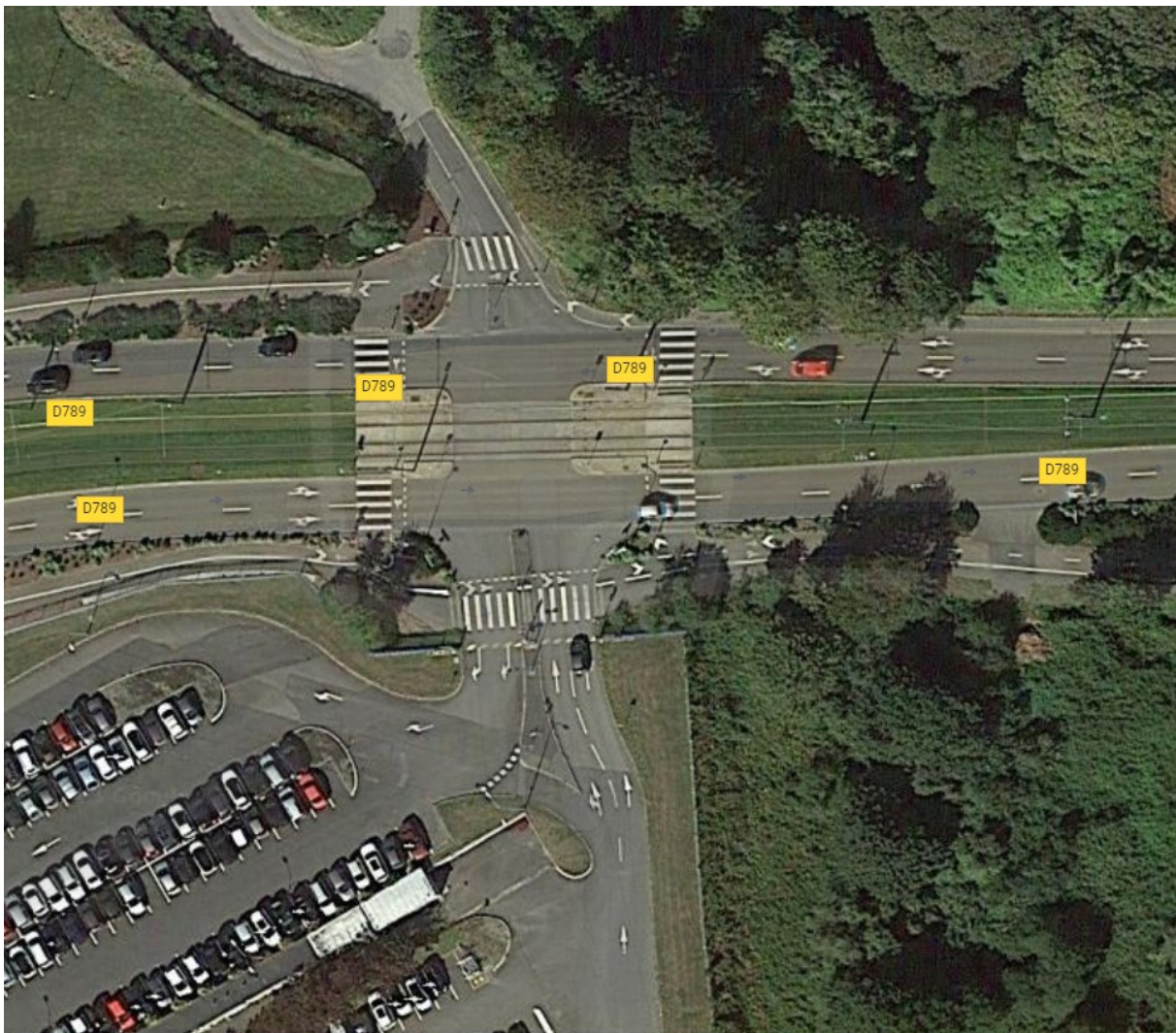


## Pb aménagements cyclistes autour de Thales :

### Entrée principale :

- Côté route du Conquet, sens Saint-Pierre > Thalès :
- organisation de la piste cyclable dérivante pour l'entrée dans le parking, il faut traverser le boulevard au feu pour passer côté Bibus, traverser l'entrée Bibus, et re-franchir le boulevard au feu piéton pour pouvoir entrer sur le site de Thalès en respectant le marquage au sol.
- utilisation de l'entrée du parking délicate car il faut partager avec les automobilistes qui occupent les voies du tramway (et qui ne s'y trouvent pas confortables) et passent souvent au rouge, lorsque les voitures arrivant de Plouzané s'arrêtent au feu :
- Vue de dessus :

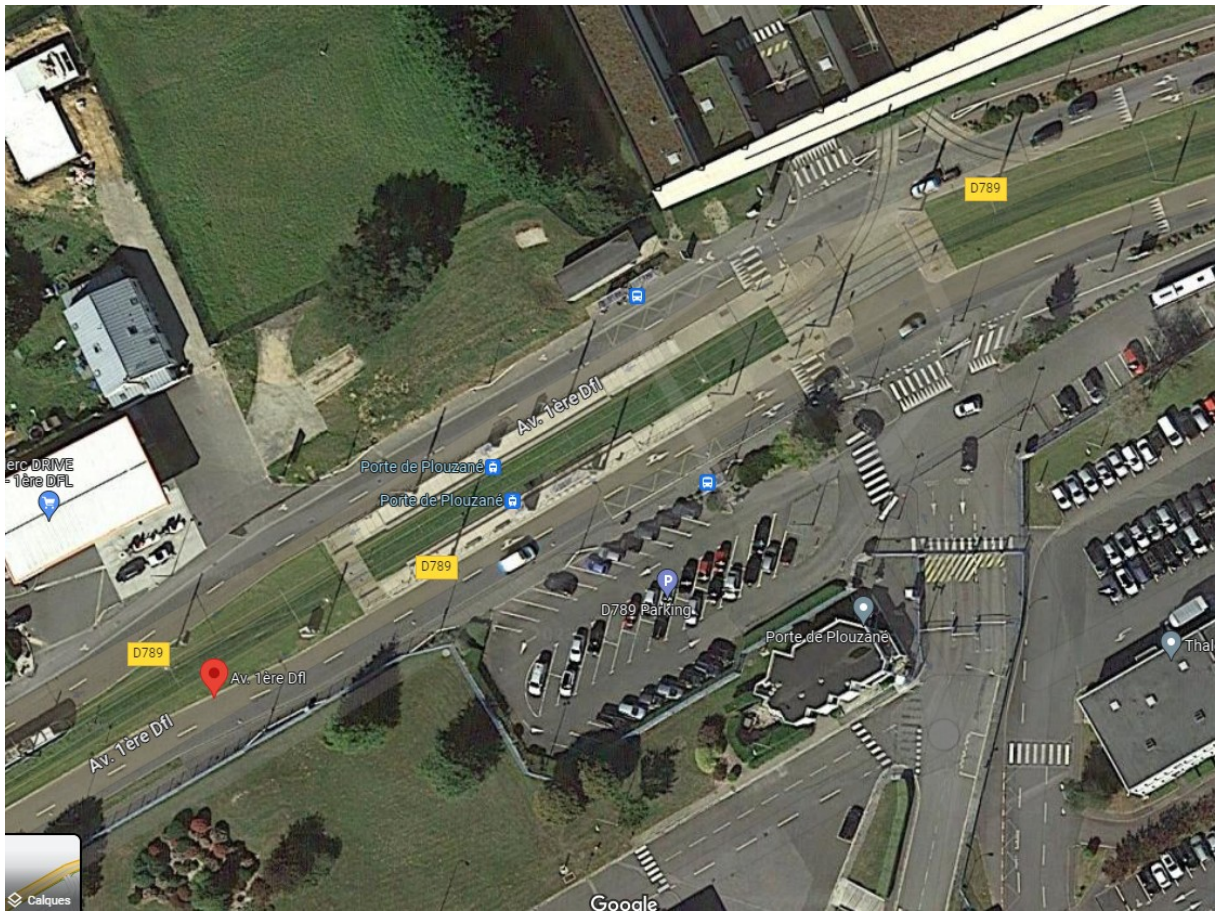


Aménagement proposé :



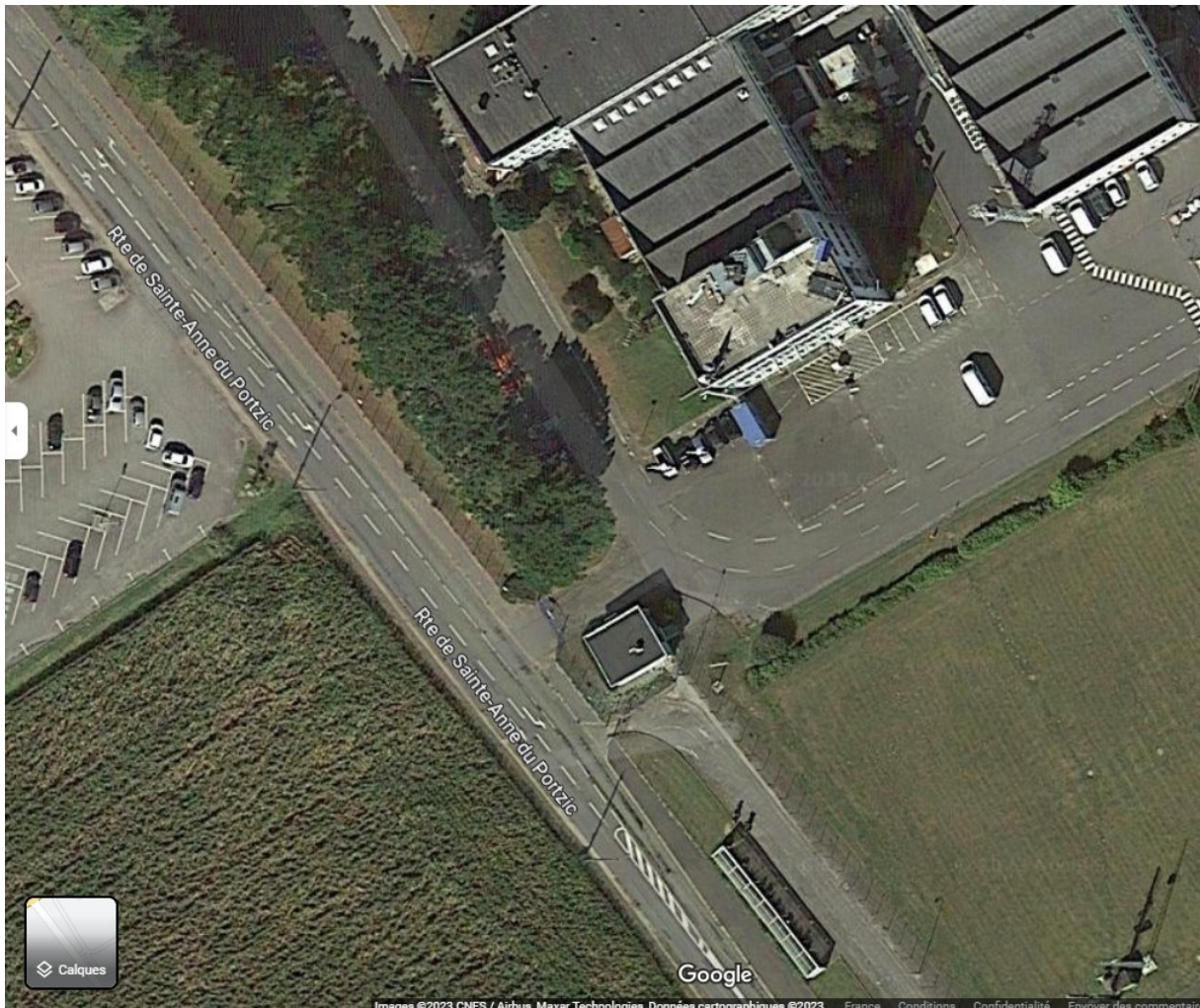
Il y a des bordure de trottoirs qu'il serait opportun de réduire. (en VTT ça va, mais avec un VTC ou un vélo de course classique ½ boyau, c'est infaisable). C'est une remarque quasi générale à chaque intersection où la piste cyclable croise une rue.

Coté entrée principale de Thales : Passage de la piste cyclable devant l'abri de bus.



Pour éviter les voyageurs qui attendent le bus, le plus simple est de prendre la route en espérant avoir rejoint la piste cyclable avant que les fauves lâchés au passage au vert du feu tricolore ne nous rattrapent. Une vraie piste cyclable passant derrière l'arrêt de bus serait quand même plus sécurisé.

Entrée côté route de Sainte Anne :



Pas d'aménagement cyclable.

En direction de Plouzané :



Piste cyclable en dévers avec poteau au milieu.

Dangereux. La piste est étroite et il est difficile aux cycliste de se croiser.

En hiver, il y a eu des accidents de collègues à cause de sol glissant.

Elle sert aussi de trottoir au piéton.

## Croisement de la route de maison blanche :



Quand on va dans le sens Brest->Plouzané, la visibilité des cyclistes sur les véhicules montant de maison blanche n'est pas bonne et est souvent masquée par la végétation qui pousse à l'angle du garage Citroën. Même à vitesse réduite, le véhicule montant n'est vu qu'au dernier moment. C'est plusieurs fois passé à un cheveu....

Il est courant d'avoir un véhicule arrêté au stop et qui bouche la piste cyclable.

C'est arrivé que ce soit une camionnette, bouchant la visibilité, et qu'un cycliste passe derrière alors qu'un autre véhicule venant de Plouzané a tourné à droite pour descendre en direction de Maison Blanche.

L'aménagement n'est pas conforme aux préconisations, qui demande que le stop soit positionné avant la piste cyclable et que ce soit les automobiles qui aient le céder le passage vis-à-vis des cyclistes. Il y a déjà des accidents à cet endroit : cyclistes, mais aussi runners.

## Carrefour de Montbarrey :



Les automobilistes ne regardent pas si un cycliste arrive sur la piste avant de tourner à droite : 3x / 4 environ. Pour le sens Plouzané / Brest, moins souvent dans l'autre sens. Les marches des trottoirs sont très importantes et désagréables.

Une flèche clignotante à droite devrait rappeler aux automobilistes qu'ils ne sont pas prioritaires.

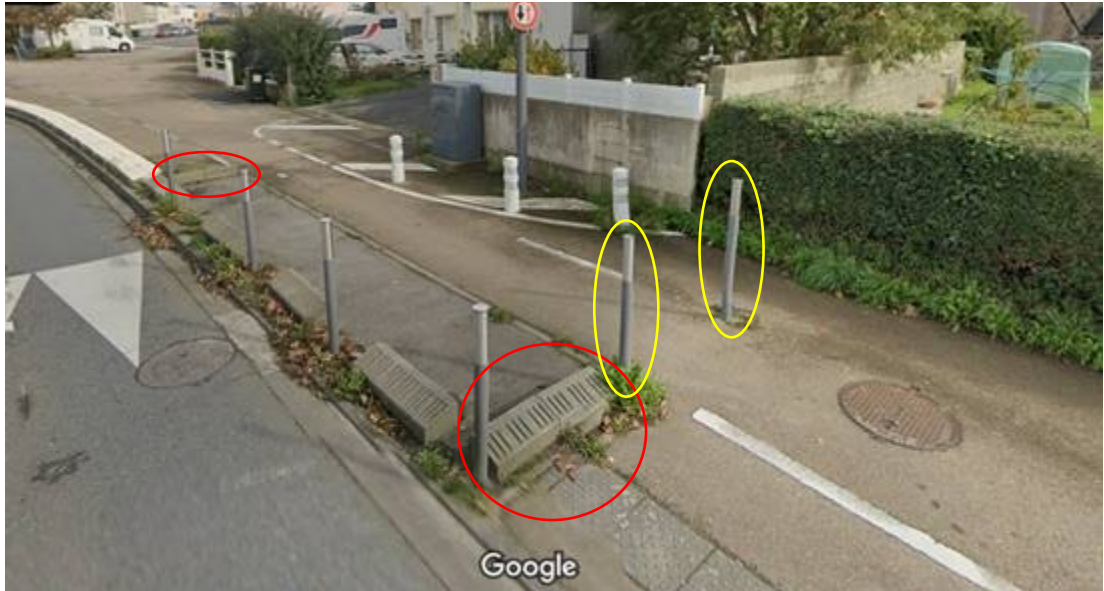
## Arrêt de tram Montbarrey :



- Baïonnette dangereuse car masquant ce qu'il y a derrière :  
En cas de croisement de cyclistes- (et à fortiori de vélo cargo), en cas de présence de piétons sur la piste de cyclable car venant de l'arrêt de tram et allant vers les arrêts de

bus, dans le cas de piétons venant du petit chemin et courant attraper le tram....et traversant la piste cyclable sans vérifier qu'il n'y a pas de cycliste qui arrive..(c'est du vécu !)

- Aménagement piéton/cycliste au niveau de l'arrêt de tram en allant vers Brest. Présence de 2 bordures en béton à terre sur le parcours piéton, et qui diminue la largeur de la piste cyclable. Zone neutralisée pour permettre la sortie de véhicule de la première maison rend la zone plus dangereuse encore.



- L'écartement des 2 poteaux est incompatible du passage d'un vélo type cargo.

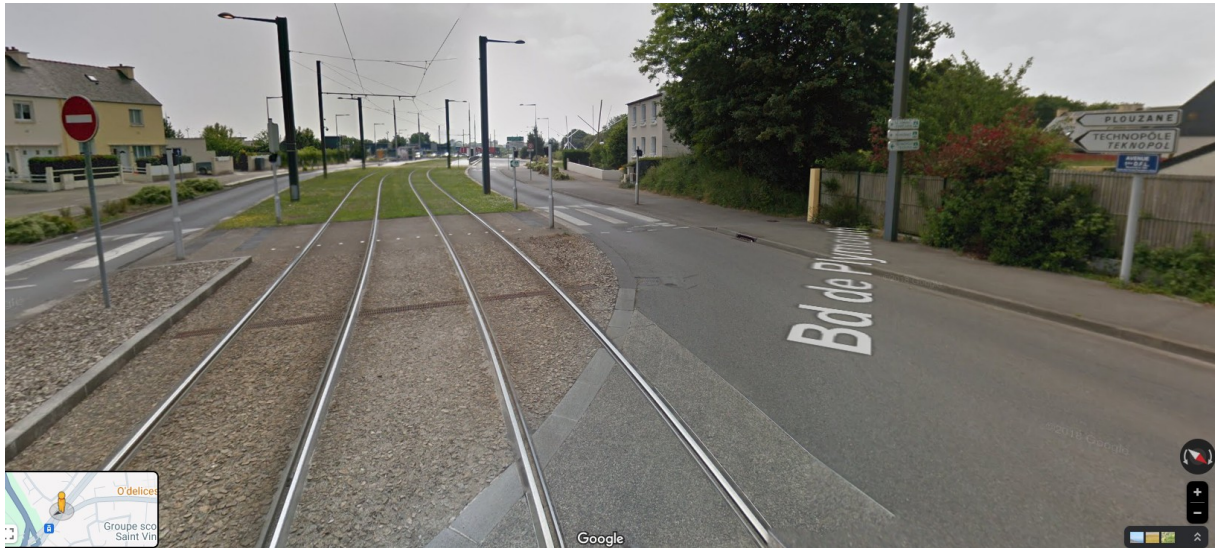
## Carrefour Rue du Conquet/boulevard de Plymouth

Carrefour Rue du Conquet/boulevard de Plymouth : pb1



Les automobilistes qui arrivent de Plouzané et qui tournent à droite vers la rue du Conquet ne voient pas arriver les cyclistes qui vont dans le même sens qu'eux et qui continuent tout droit pour rejoindre la piste cyclable qui longe le boulevard de Plymouth.

## Carrefour Rue du Conquet/boulevard de Plymouth : pb2



Les automobilistes qui viennent de la rue du Conquet et qui tournent à droite vers Plouzané ne voient pas que le feu piétons est vert et qu'ils doivent céder le passage aux piétons et cyclistes. La traversée à ce niveau est dangereuse. L'ajout d'un panneau clignotant s'allumant lorsque le feu piétons est vert serait le bienvenu.

Les cyclistes préfèrent souvent traverser plus loin sur le passage piétons qui est juste avant l'arrêt de tram.



Le pb est que le marquage au sol n'est pas cohérent avec cette possibilité.



Les cyclistes sont invités à prendre le passage à droite, mais ce passage ne débouche qu'après le passage piéton.

Dans ce passage, il peut y avoir débouché de piétons venant du passage en herbe alors qu'il n'y a pas de visibilité pour les cyclistes circulant dans ce passage :



Un pictogramme cycliste serait bienvenu au niveau de 'l'intersection' pour attirer l'attention des piétons qu'ils traversent une piste cyclable.

Il se pose la question plus générale des flux piétons et cyclistes à ce carrefour. Au lieu de ces 3 passages cyclistes, est-ce qu'un seul juste à côté de l'arrêt de tram à l'endroit où le champ de vision est bien dégagé pour les automobilistes, mais bien signalé ne serait pas suffisant ?

Carrefour Rue du Conquet/boulevard de Plymouth : pb3.



Les automobilistes ne savent pas comment considérer cette signalisation au sol. Les cyclistes sont-ils prioritaires ?

Lorsqu'un bus articulé est arrêté au feu, l'arrière vient juste à raz de la bande cyclable qui traverse, masquant complètement la visibilité sur les véhicules arrivant dans l'autre sens, et la visibilité des conducteurs de ces véhicules sur les cyclistes qui peuvent surgir derrière le bus.

### Carrefour Boulevard de Plymouth/ Rue de Kérourien :



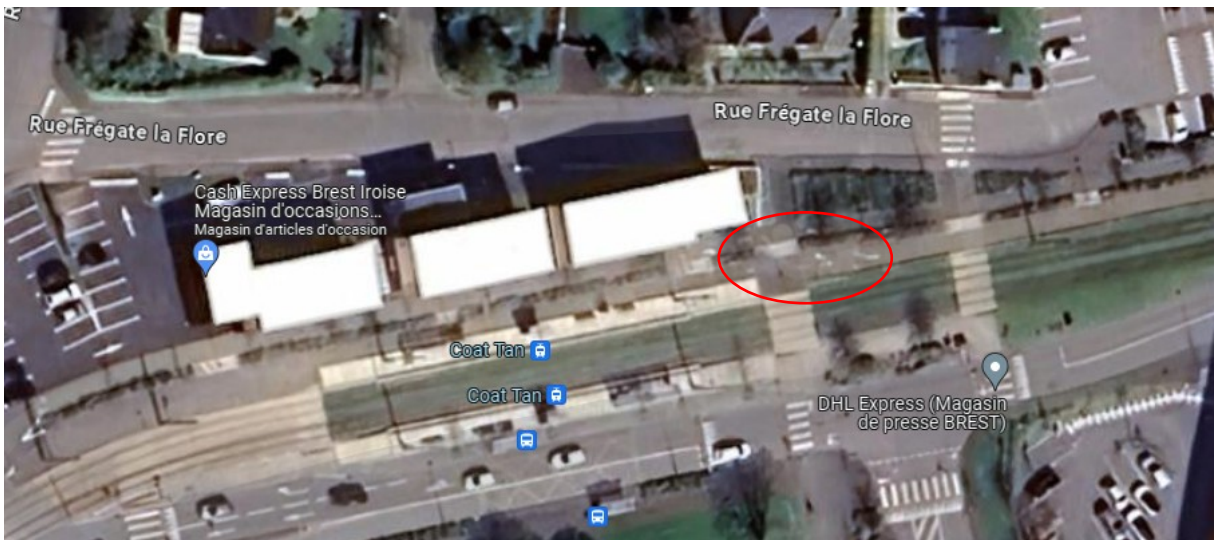
Le passage cycliste ne suit pas l'axe du boulevard de Plymouth, ce qui induit un angle mort devant le mur blanc où un cycliste allant vers l'ouest ne voit pas le cycliste allant en sens inverse. Il y a déjà eu des cas de collisions à cet endroit.

## Carrefour boulevard de Plymouth/Rue de Lanninguer:



Croisement de la bande piéton/bande cyclable. Baïonnette sur la piste cyclable.

Sur cette photo, et un peu plus loin après l'arrêt de tram Coat Tan :



Il y a eu des accidents lors du croisement de cyclistes au changement de côté de la piste cyclable (de la bande longeant les 3 bâtiments aux toits blancs vers la bande le long des rails du tram)

## Rue Le Guennec :



La rue Le Guennec est en double sens cyclable et est identifiée comme "itinéraire vert" qui balise un circuit cyclable plus adapté aux vélos car moins fréquenté par les voitures. On constate régulièrement que des voitures pratiquent cette rue (comme d'autres en itinéraire vert) comme un itinéraire de secours où elles peuvent rouler plus vite, ce qui met en danger les cyclistes. Un sens interdit sauf riverains permettrait de réduire ce trafic importun.

## Entrée de l'école / collège St Vincent :

On peut noter la circulation difficile au rond point de Saint Pierre, juste à côté de l'entrée de la ruelle vers l'école Saint Vincent. Au moment de l'ouverture ou de la fermeture de l'école, la circulation est chaotique, du fait du bouchon qui se forme pour accéder ou sortir de la rue Théodore de Banville. Cet endroit est alors dangereux pour les cyclistes. L'ancienne gare du tram du Conquet étant en cours de démolition (?), qu'est-il prévu comme aménagement ? Une piste cyclable passant derrière l'arrêt de bus pourrait-elle être envisagée ?

Même problème quand un bus est arrêté à son arrêt devant la rue Théodore de Banville.



## Circulation dans la rue Victor Eusen/ Anatole France entre St-Pierre et la rue de l'école Navale.

Cette rue est étroite, les bus ne s'y croisent pas. Leur croisement avec les automobiles est juste. Est-il envisagé de revoir le plan de circulation ? Y passer en vélo est problématique...

Il n'y a pas d'arceaux pour accrocher les vélos, sauf 2 sur la place devant le Carrefour Express.

En rajouter au niveau de l'église, et devant la poste/école de musique par exemple?